

UBS (MONACO) S.A.
Société Anonyme Monégasque
au capital de 49.197.000 euros
Siège social : 2, avenue de Grande Bretagne - Monaco

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2019
en euros
(avant affectation des résultats)

ACTIF	2019	2018
Caisse, Banques centrales, C.C.P.	420 386 438	50 224 329
Créances sur les établissements de crédit	2 610 146 002	2 599 359 691
Créances à vue (Nostri) - EC	1 990 667 259	2 091 517 912
Créances à terme - EC	619 478 742	507 841 779
Opérations avec la clientèle - Actif	2 487 659 745	2 615 771 754
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0
Actions et autres titres à revenu variable	0	0
Participations et autres titres détenus à long terme	161 816	153 437
Parts dans les entreprises liées	0	0
Immobilisations incorporelles	1 280 424	1 953 274
Immobilisations corporelles	4 007 835	4 671 809
Immobilisations en cours	3 024 294	1 532 630
Autres actifs	45 862 118	67 818 898
Comptes de régularisation - Actif	7 909 834	8 572 555
Total de l'Actif	5 580 438 506	5 350 058 378
PASSIF	2019	2018
Banques centrales, C.C.P.	0	0
Dettes envers les établissements de crédit	1 569 953 722	1 491 745 946
Dettes à vue - EC	40 843 705	14 094 711
Dettes à terme - EC	1 529 110 017	1 477 651 235
Opérations avec la clientèle	3 724 191 918	3 622 511 950
Comptes d'épargne à régime spécial : À vue	0	0
Autres dettes		
Dettes à vue - Client	3 104 713 176	3 114 670 171
Dettes à terme - Client	619 478 742	507 841 779
Autres passifs	15 363 272	16 060 346
Comptes de régularisation - Passif	8 665 110	7 743 540
Provisions pour risques et charges	2 325 300	1 996 000
Dettes subordonnées	100 000 000	60 000 000
Fonds pour risques bancaires généraux (F.R.B.G.)	0	2 177 032
Capitaux propres (hors F.R.B.G.)	159 939 183	147 823 563
Capital souscrit	49 197 000	49 197 000
Réserves	28 016 839	28 016 839
Provisions réglementées	0	0
Report à nouveau	70 609 724	58 778 557
Résultat de l'exercice	12 115 620	11 831 168
Total du Passif	5 580 438 506	5 350 058 378

HORS-BILAN

(en euros)

	2019	2018
Engagements de financement		
Reçus d'établissements de crédit	0	0
Donnés en faveur de la clientèle	870 143 948	1 117 154 459
Engagements de garantie		
D'ordre d'établissements de crédit	0	0
D'ordre de la clientèle	76 037 405	64 128 093
Reçus d'établissements de crédit	1 903 604 425	1 521 460 736
Reçus de la clientèle	11 859 322 289	9 402 614 749
Garanties hypothécaires	1 380 222 157	1 252 239 221
Engagements sur titres		
Autres engagements donnés	0	0
Autres engagements reçus	0	0
Opérations en devises		
Spots à livrer	168 066 890	145 509 216
Spots à recevoir	168 071 147	145 516 828
Forwards à livrer	1 016 620 752	1 252 658 891
Forwards à recevoir	1 016 673 764	1 252 709 925

COMPTES DE RÉSULTATS 2019 ET 2018

(en euros)

	2019	2018
PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	2 019	2 018
Intérêts et produits assimilés	73 447 366	56 274 178
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	30 975 620	18 145 940
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	42 471 747	38 128 238
Intérêts et produits assimilés sur opérations et autres titres à revenu fixe	0	0
Intérêts et charges assimilées	-32 667 038	-17 564 270
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	-4 790 509	-4 456 723
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	-27 387 196	-12 651 923
Intérêts et charges assimilées sur dettes subordonnées	-489 333	-455 625
Revenus des titres à revenu variable	0	0
Commissions (produits)	45 044 155	45 155 761
Commissions (charges)	-7 494 251	-6 934 666
Gains sur opérations des portefeuilles de négociation	4 278 534	4 378 530
Solde en bénéfice des opérations de change	4 278 534	4 378 530
Autres produits et charges d'exploitation bancaires	251 490	610 327
Autres produits	204 822	330 662
Autres charges	46 668	279 665
Produit net bancaire	82 860 256	81 919 860

Charges générales d'exploitation	-62 367 178	-63 131 263
Frais de personnel	-35 399 637	-37 876 281
Autres frais administratifs	-26 967 541	-25 254 982
Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles	-1 578 424	-1 791 993
Résultat brut d'exploitation.....	18 914 653	16 996 605
Coût du risque.....	-1 725 901	-9 259 155
Solde en perte des corrections de valeur sur créances et du hors-bilan	-4 228 825	-9 857 715
Solde en bénéfice des corrections de valeur sur créances et du hors-bilan	2 502 924	598 559
Résultat d'exploitation.....	17 188 752	7 737 449
Gains ou pertes sur actifs immobilisés.....	0	0
Solde en bénéfice/perte des corrections de valeur sur immobilisations financières	0	0
Résultat courant avant impôt.....	17 188 752	7 737 449
Résultat exceptionnel	-1 590 769	156 808
Produits exceptionnels	0	156 808
Charges exceptionnelles	-1 590 769	0
Impôt sur les bénéfices	-5 659 396	-5 920 804
Excédent des reprises sur les dotations de F.R.B.G. et provisions réglementées ...	2 177 032	9 857 715
Résultat de l'exercice	12 115 620	11 831 168
Bénéfice de l'exercice.....	12 115,620	11 831,168
Report à nouveau	70 609,724	58 778,557
Montant à affecter	82 725,344	70 609,724
Dividendes	0,000	0,000
Réserves statutaires	0,000	0,000
Report à nouveau	82 725,344	70 609,724
	82 725,344	70 609,724

NOTE ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Principes généraux et méthodes

Les comptes d'UBS (Monaco) S.A. ont été établis conformément aux dispositions de la loi et des règlements comptables applicables aux établissements de crédit en vigueur au 31 décembre 2019 c'est-à-dire :

- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes ;
- Indépendance des exercices.

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement ANC n° 2014-03 relatif au plan comptable général et en conformité avec les prescriptions du règlement ANC n° 2014-07 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

Les comptes de l'exercice 2019 sont présentés en euros sous une forme identique à celle de l'exercice précédent.

Les documents ont été établis suivant les prescriptions légales et réglementaires.

Les commissions versées aux apporteurs d'affaires ont été reclassées dans notre produit net bancaire. En 2018, elles s'établissaient à 3 798 019 euros et figuraient en charges générales d'exploitation.

Principes comptables et méthodes d'évaluation

Conversion des comptes en devises

Conformément au règlement n° 89-01 modifié du Comité de la Réglementation Bancaire relatif à la comptabilisation des opérations en devises, les créances, dettes, engagements hors bilan libellés en devises sont convertis en euros au cours du marché des changes à la date de l'arrêté des comptes.

Les prêts et emprunts en devises font l'objet d'une couverture systématique pour neutraliser le risque de change.

Les produits et charges en devises sont comptabilisés lors de leur passation au Compte de résultat en euros, au cours au comptant.

Les contrats de change à terme sont estimés aux cours de change à la date de la clôture de l'exercice et concernent des opérations de notre clientèle. Les options de change sont des opérations conclues de gré à gré pour le compte de notre clientèle.

Les pertes et profits de change résultant des opérations conclues en devises sont inclus dans le Compte de résultat.

Les comptes de position devises figurent dans notre comptabilité à la rubrique des comptes de régularisation. Ces positions techniques ne sont pas reprises dans le bilan.

Titres de transaction

Les titres de transaction sont acquis avec une intention de revente dans un délai maximum de 6 mois. Ils sont évalués à leur prix de marché lors de l'arrêté comptable. Les variations de valeur sont portées dans le Compte de résultat. Il n'y a pas de position au 31 décembre 2019.

Titres de placement

Le portefeuille de placement constitué d'actions et d'obligations regroupe les titres acquis dans une perspective durable, en vue d'en tirer un revenu direct ou une plus-value.

À la clôture de l'exercice, les titres sont estimés sur la base du dernier cours officiel de l'année. Par mesure de prudence, les moins-values latentes sont provisionnées valeur par valeur, les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Suite à l'entrée en bourse de Visa Inc., Visa Europe a opéré une distribution au profit de ses membres. À proportion de sa contribution passée, notre établissement a ainsi reçu 71 actions de Visa Inc qui sont soumises à un lock-up de 3 ans. Ces actions, qui ont été reçues à titre gratuit, ont été valorisées à zéro dans notre bilan.

Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres à revenus fixes, acquis en vue d'une détention durable, en principe jusqu'à l'échéance. La banque doit disposer de moyens de financements et de couvertures adéquats.

Ces titres sont enregistrés au prix d'acquisition. Les moins-values latentes ne sont pas provisionnées.

Il n'y a pas de position au 31 décembre 2019.

Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût historique diminués d'une provision pour dépréciation lorsque la situation le justifie.

Immobilisations

Les immobilisations figurent au bilan à leur valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés et des provisions pour dépréciation.

Elles sont amorties en fonction de leur durée d'utilisation suivant le mode linéaire :

- Immeubles d'exploitation 4 %
- Agencements et aménagements 10 % et 12.5 %
- Mobilier de bureau 10 %
- Matériel de bureau 20 %
- Matériel de transport 20 %
- Matériel informatique et télécommunication 33.33 %

Les immobilisations incorporelles (frais de développement informatique) sont amorties au taux de 33,33 %.

Créances douteuses et litigieuses

Les créances sur la clientèle présentant un risque de perte probable sont comptabilisées en créances douteuses.

Les dépréciations, inscrites en déduction des créances douteuses, sont constituées individuellement en fonction des perspectives de recouvrement.

Intérêts et commissions

Les intérêts à payer et à recevoir sont calculés *pro rata temporis* et comptabilisés au compte de résultat.

Les commissions sont enregistrées dès leur encaissement sauf celles assimilées à des intérêts qui sont comptabilisées également *pro rata temporis*.

À compter de l'exercice 2012 les commissions reçues à l'occasion d'octroi ou de l'acquisition d'un concours de crédit ainsi que les coûts marginaux de transaction sont étalés, conformément au règlement ANC n° 2014-07, sur la durée de vie effective du crédit sans actualisation (selon la méthode alternative prévue à l'article 2141-2 du règlement précité).

Engagement de retraite

Les pensions et les retraites sont prises en charge par des organismes spécialisés auxquels sont régulièrement versées les cotisations patronales et salariales. Les indemnités de fin de carrière découlant de la Convention Collective Monégasque de Travail du Personnel des Banques sont provisionnées à hauteur de 534 000 euros au 31 décembre 2019.

Fiscalité

Notre société entre dans le champ d'application de l'Impôt sur les Bénéfices (taux 31%) institué selon l'Ordonnance Souveraine n° 7.174 du 24 octobre 2018.

Primes d'encouragement discrétionnaires

Les primes peuvent être composées de versements immédiats et d'une rémunération différée, soit sous la forme d'actions UBS, soit sous la forme de versements en espèces ou d'autres instruments.

Les instruments de capitaux propres attribués sont estimés à la valeur de marché et passés en charge :

- Entièrement à la date d'attribution si il n'y pas de conditions d'acquisition des droits ;
- Étale sur la période d'acquisition si des conditions doivent être remplies pour l'acquisition des droits.

Autres informations sur les postes du bilan (en milliers d'euros)*Immobilisations et Amortissements*

	Montant brut au 01/01/19	Transferts et mouvements de l'exercice	Montant brut au 31/12/19	Amort. au 01/01/19	Dotations aux amort. et prov. de l'exercice	Valeur résiduelle au 31/12/19
Immobilisations incorporelles	3,363	0	3,363	1,409	673	1,280
Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0
Software	3,363	0	3,363	1,409	673	1,280
Immobilisation corporelles	14,956	1,733	16,689	8,751	906	7,032
Immobilisations en cours	1,533	1,492	3,024	0	0	3,024
Agencements et installations	9,523	-176	9,346	5,415	661	3,270
Matériel informatique	3,112	354	3,466	3,079	143	244
Mobilier de bureau	717	59	776	250	87	439
Matériel de transport	71	5	76	8	14	54
Œuvres d'art	0	0	0	0	0	0
Immobilisation hors exploitation	18,318	1,733	20,052	10,161	1,578	8,313

Ventilation selon la durée résiduelle (hors créances et dettes rattachées)

Durée	<1 mois	1 à 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	>5 ans
Créances sur les établissements de crédit	2,312,846	287,841	9,458	0	0
Autres concours à la clientèle	52,175	36,475	201,395	0	2,123,166
Dettes envers les établissements de crédit	434,416	752,433	115,010	0	268,094
Comptes créditeurs de la clientèle	3,426,891	287,841	9,458	0	0
Dettes subordonnées					100,000

Opérations avec les entreprises liées

Dettes envers les établissements de crédit 1 490 748

Dettes envers la clientèle 0

Participation et autres titres détenus à long terme

Conformément à la recommandation de la lettre d'information BAFI n° 2007-01 les certificats d'association du Fonds de Garantie des dépôts sont enregistrés sous cette rubrique pour 103 milliers d'euros. Ce mécanisme obligatoire prévoit la souscription de certificats d'association ainsi que des appels de cotisations réguliers. La lettre précise que le Fonds de Garantie est désormais constitué et que les Certificats d'Association constituent des titres ; qu'ainsi ils doivent être reclassés en immobilisation financière ; les dépôts restent, quant à eux, comptabilisés en « débiteurs divers ».

Filiales et participations

Aucune.

Entreprises dont notre établissement est associé indéfiniment responsable

Aucune.

Actionnariat

Notre banque dispose d'un capital entièrement libéré de 49 197 milliers d'euros constitué de 2 139 000 actions nominatives d'une valeur nominale de 23 euros chacune.

UBS SA à Bâle/Zurich détient 99,9 % de notre capital social.

Fonds propres

Réserves	01/01/2019	Variations de l'exercice	31/12/2019
Capital	49,197	0	49,197
Réserve légale ou statutaire	4,919	0	4,919
Autres réserves	23,097	0	23,097
Report à nouveau	58,779	11,831	70,610

Intérêts courus ou échus, à recevoir ou à payer, inclus dans les postes du bilan

Postes de l'actif	ACTIF	PASSIF
Caisse, Banques centrales, CCP		-
Créances sur les établissements de crédit	462	-
Créances sur la clientèle	2,491	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-
Postes du passif		
Dettes envers les établissements de crédit	-	954
Comptes créditeurs de la clientèle	-	2,329
Dettes représentées par un titre	-	-
Total des intérêts inclus dans les postes du bilan	2,953	3,283

Comptes de régularisation Actif

Valeurs à rejeter	7
Comptes d'encaissement	0
Comptes d'ajustement	56
Charges constatées d'avance	635
Produits à recevoir	6,846
Autres comptes de régularisation	366
Total comptes de régularisation Actif	7,910

Comptes de régularisation Passif

Comptes d'encaissement	77
Produits constatés d'avance	674
Charges à payer	7,914
Autres comptes de régularisation	0
Total comptes de régularisation Passif	8,665

Provisions pour risques et charges

	Montant au 01/01/19	Dotation	Utilisation	Reprise	Montant au 31/12/19
Retraite	426	108			534
Risques & charges	1,570	221	0	0	1,791
Totaux	1,996	329	0	0	2,325

Fonds pour Risques Bancaires Généraux

Ce fonds créé conformément au règlement du C.R.B. n° 90.02 du 23 février 1990, modifié, relatif aux fonds propres, est destiné à couvrir les risques généraux de l'activité bancaire. Il a été repris en totalité durant l'exercice 2019.

Dettes subordonnées

Cette rubrique représente les deux emprunts participatifs auprès de notre maison mère UBS AG dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Montant : 40 millions d'euros
- Durée : indéterminée
- Rémunération : Euribor 6M + 2.40% (fixée semestriellement)
- Clause : primé par les éventuels créanciers.

Contrevaleur de l'actif et du passif en devises

	Montant de la contre valeur
Total de l'Actif	1,367
Total du Passif	1,367

Autres informations sur le hors-bilan (en milliers d'euros)*Changement de méthode*

Aucun.

Engagements sur les instruments financiers à terme

UBS (Monaco) S.A. effectue des transactions sur les instruments financiers à terme uniquement pour le compte de sa clientèle et n'intervient donc sur les marchés qu'en simple qualité d'intermédiaire.

Opérations de change à terme	2019	2018
Devises à livrer à terme	1,017	1,253
Devises à recevoir à terme	1,017	1,253
Opérations sur instruments financiers à terme et produits dérivés		
Opérations de notre clientèle	2,182	2,246
Contrepartie bancaire des opérations de la clientèle	2,182	2,246

Engagements donnés concernant les entreprises liées

Aucun engagement en cours au 31 décembre 2019.

Engagements reçus

Engagements de financement reçus d'établissements de crédit :

0 millier d'euros

Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit :

1 903 604 milliers d'euros

Engagements de garantie reçus de la clientèle :

13 239 544 milliers d'euros

UBS (Monaco) S.A. mentionne au 31 décembre, les engagements de garantie reçus de la clientèle en contrepartie des financements octroyés.

Informations sur les actifs grevés (*en milliers d'euros*)

L'arrêté du 19 décembre 2014 concernant la publication d'informations relatives aux actifs grevés, impose aux établissements de crédit la publication d'informations relatives aux actifs grevés et non grevés (Asset Encumbrance). Nous rappelons qu'un actif est considéré comme grevé s'il a été nanti ou s'il est soumis à un quelconque dispositif visant à sécuriser, garantir ou rehausser une opération quelconque, au bilan ou hors-bilan, de laquelle il ne peut être librement retiré.

Information sur les actifs grevés ou non grevés au bilan

	Val. comptable actifs grevés	Val. juste actifs grevés	Val. comptable actifs non grevés	Val. juste actifs non grevés
Instruments de capitaux propres	-	-	-	-
Titres de créance	-	-	5 440 019	-
Autres actifs	-	-	140 419	-

Garanties reçues grevées ou disponibles pour être grevées

Aucune.

Valeurs comptables des passifs financiers associés aux actifs grevés et aux garanties reçues

Non concerné.

Information sur l'importance des charges pesant sur les actifs grevés

Non concerné.

Informations sur le Compte de résultat (*en milliers d'euros*)*Charges relatives aux dettes subordonnées*Le montant des intérêts payés sur l'emprunt participatif pour l'exercice 2019 s'élève à : **489 milliers d'euros**.*Résultats sur titres à revenu variable*

Néant.

Commissions

	Charges	Produits
Établissements de crédit	1,100	0
Clientèle	4,636	24,106
Titres	1,295	19,423
Opérations de hors-bilan	463	353
Prestations de services	0	1,163
Totaux	7,494	45,044

Frais de personnel

Salaires, gratifications, indemnités et autres avantages	27,514
Jetons de présence	0
Indemnités de fonction d'administrateur	0
Charges de retraite	3,194
Caisses sociales monégasques et Assedic	767
Autres et assurances du personnel	3,604
Fonds sociaux	321
Total	35,400

Une partie des bonus distribués à notre personnel est soumise à des conditions d'éligibilité, d'attribution et comporte une période d'acquisition de droits. Lorsque la période d'acquisition des droits couvre plusieurs exercices, la charge est étalée pendant la durée comprise entre la date d'attribution et la fin de la période d'acquisition.

Solde en profit des corrections de valeur sur créances et hors bilan (coût du risque)

	Perte	Profit
Dotations aux provisions pour créances douteuses sur la clientèle	4,229	0
Reprises de provisions sur la clientèle	0	2,503
Solde en perte		1,726

Résultat Exceptionnel

Les charges exceptionnelles de l'année enregistrent principalement des refacturations de frais exceptionnels ainsi que des erreurs opérationnelles. Les produits exceptionnels recueillent principalement une régularisation sur des frais d'exercices précédents.

Autres informations*Contrôle Interne*

Notre établissement a transmis au Secrétariat Général de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution le rapport annuel de l'exercice 2019 sur le contrôle interne, ainsi que le rapport sur la politique et les pratiques de rémunération. Ces rapports ont été établis en application des articles 258 à 266 de l'arrêté du 3 novembre 2014 relatif au contrôle interne des entreprises du secteur de la banque.

Effectif

Au 31 décembre 2019, l'effectif se compose de 211 salariés, soit une diminution de 3,65 % par rapport à 2018 (6 CDD représentant 2.8 % des effectifs salariés, stable comparé à 2018 et 205 CDI), comprenant 161 cadres (soit 80 % de l'effectif) et 50 employés ou gradés.

Le turnover (taux de renouvellement du personnel) est de +11%, proche de celui de 2018 ; il reste stable et dans la norme du secteur avec 24 entrées (28 en 2018) et 23 sorties (19 en 2018).

Proposition d'affectation des résultats de l'exercice (en milliers d'euros)

- le bénéfice de l'exercice 2019	12 116
- le report à nouveau	70 610
Montant à affecter	82 725
- Dividendes	0
- Réserves Statutaires	0
- Report à nouveau	82 699
Total	82 725

Résultats des 5 derniers exercices (en milliers d'euros)

	2015	2016	2017	2018	2019
Bénéfice net	7 253	8 643	13 666	11 831	12 116

Événements Post clôture

Aucun évènement post clôture significatif n'est à signaler.

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2019

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport, de la mission générale et permanente, qu'en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi, vous avez confiée à Mme Sandrine Arcin, par décision de l'assemblée générale ordinaire du 16 mai 2017 pour les exercices 2017 à 2019 et à M. Didier Mekies, par décision de l'assemblée générale ordinaire du 17 mai 2018, en remplacement de M. Claude Tomatis, Commissaire aux Comptes démissionnaire, pour les exercices 2018 à 2019.

Les comptes annuels et documents annexes, arrêtés par votre conseil d'administration sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au COVID-19, ont été mis à notre disposition dans les délais légaux.

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces comptes annuels, a été accomplie selon les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession et nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société pendant l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2019 et clos le 31 décembre 2019, le bilan au 31 décembre 2019 et le compte de pertes et profits de l'exercice de douze mois, clos à cette date et l'annexe, présentés selon les prescriptions de l'Ordonnance n° 3.167 du 29 janvier 1946.

Ces documents ont été établis selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits figurant dans le compte de pertes et profits. Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui

prévoient que notre révision soit planifiée et réalisée de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne sont pas entachés d'irrégularités significatives. Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les comptes annuels, l'évaluation de leur présentation d'ensemble, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par la direction de la société. Nous estimons que nos contrôles étaient correctement notre opinion.

Nous avons aussi vérifié les informations sur les comptes données dans le rapport de votre Conseil d'administration, les propositions d'affectation des résultats et le respect par la société des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de votre société.

À notre avis, le bilan, le compte de pertes et profits et l'annexe de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2019 et clos le 31 décembre 2019, qui sont soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre société au 31 décembre 2019, ainsi que les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que votre société a été impactée par la crise sanitaire du COVID-19 en tant qu'évènement postérieur à la clôture du 31 décembre 2019 ; l'information y afférente a été précisée dans le rapport du Conseil d'administration à l'assemblée générale. Aussi, les conséquences économiques pour votre société demeurant incertaines, elles ne peuvent être évaluées précisément à ce stade.

Nous n'avons pas d'observation, autre que celle mentionnée ci-avant, à formuler sur les informations données dans le rapport de votre Conseil d'administration relatives aux comptes.

Les propositions d'affectation des résultats sont conformes aux dispositions de la loi et des statuts.

Nos contrôles n'ont pas révélé d'infraction aux dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement des organes de votre société.

Monaco, le 28 avril 2020.

Les Commissaires aux Comptes,

Didier MEKIES

Sandrine ARCIN

RAPPORT SPÉCIAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2019

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 24 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous présentons un rapport sur les opérations visées à l'article 23 de l'Ordonnance Souveraine du 5 mars 1895, accomplies pendant l'exercice 2019 et sur les assemblées tenues pendant le même exercice.

I. OPÉRATIONS VISÉES À L'ARTICLE 23 DE L'ORDONNANCE DU 5 MARS 1895

Nous vous rappelons qu'il s'agit de toute entreprise ou marché comportant une série de prestations, fournitures ou travaux successifs, de même nature ou de nature analogue, fait avec la société ou pour son compte et dans lequel un administrateur de votre société a un intérêt direct ou indirect.

L'exécution de ces opérations pendant l'exercice 2019, vous est décrite dans le rapport présenté par votre Conseil d'administration. Nous n'avons pas d'observation à formuler à ce sujet.

II. ASSEMBLÉES TENUES PENDANT L'EXERCICE 2018

Pendant l'exercice sous revue, vous avez été réunis en :

- Assemblée générale extraordinaire le 21 mars 2019 à l'effet de modifier le plafond autorisé d'augmentation du capital social et corrélativement l'article 6.2 des statuts
- Assemblée générale ordinaire le 28 mai 2019 à l'effet:
 - D'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
 - De donner quitus entier et définitif à trois administrateurs ;
 - De renouveler le mandat de trois administrateurs pour une durée de trois ans.
- Assemblée générale extraordinaire le même jour à l'effet de modifier le plafond autorisé d'augmentation du capital social et corrélativement l'article 6.2 des statuts
- Assemblée générale extraordinaire le 5 Septembre 2019 à l'effet d'annuler les délibérations du 28 mai 2019 relatives à la modification du plafond autorisé d'augmentation du capital social, modifier le plafond autorisé d'augmentation du capital social et corrélativement l'article 6.2 des statuts.

Pour ces assemblées, nous avons vérifié :

- le respect des prescriptions légales et statutaires relatives à leurs tenues ;
- l'exécution des résolutions approuvées.

Nous n'avons constaté aucune irrégularité.

Monaco, le 28 avril 2020.

Les Commissaires aux Comptes,

Didier MEKIES

Sandrine ARCIN